

Sujet : [INTERNET] Enquête publique relative à la demande d'autorisation d'un parc photovoltaïque sur Aubignosc

De : Marie-Christine INGIGLIARDI <mc.ingi@orange.fr>

Date : 29/05/2022 00:06

Pour : pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Monsieur le Préfet, Monsieur le commissaire enquêteur,

Je suis largement favorable au développement des énergies renouvelables et, notamment, à celui de l'énergie photovoltaïque mais pas à la manière dont le projet prévoit de la mettre en œuvre à Aubignosc comme c'est le cas hélas en de nombreux lieux du département, de la région et du territoire national.

Pourquoi ?

L'énergie est un bien commun et, à ce titre, il est dangereux pour la démocratie et l'économie d'en confier l'installation et la gestion à des sociétés privées à but lucratif.

La centralisation de la production dans de vastes « fermes » solaires implique

- une désertification/dégradation durable des sols sur lesquels il est envisagé de poser les capteurs
- un transport de l'électricité produite entraînant pollution et pertes en ligne.
- une pollution visuelle (les 5 ha « condamnés » à être couverts se verraient à des kilomètres) et environnementale (abattage d'arbres et de végétation basse d'une terre fragile, grave atteinte à la biodiversité, impact sur l'eau, déjà rare...)

C'est notamment pour ces raisons que je m'oppose fermement au projet de « centrale » solaire au site de Malaga à Aubignosc.

Il est économiquement et écologiquement préférable d'encourager un développement décentralisé d'installations desservant de petites unités de consommation (logements familiaux, hameaux, commune) sur les toits des habitations et/ou des bâtiments professionnels et municipaux.

Avec toute ma considération,

Marie-Christine Ingigliardi
habitante de Sisteron, commune voisine d'Aubignosc